

N°	5	9	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-neuf, Le mardi 2 avril 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 26 mars dernier par Mme la Présidente.
- Locaux de l'Institution interdépartementale de la Bresle : recouvrement de l'amiante	Étaient présents ce jour : M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCQ, Mme LUCOT-AVRIL Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme NEAU, Mme SINEAU-PATRY, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	
5 mars 2019	<u>- Locaux de l'Institution interdépartementale de la Bresle : recouvrement de l'amiante</u> Pour rappel, suite à un diagnostic établi en 2012, de l'amiante a été trouvée dans les dalles du sol des locaux de l'Institution ainsi que dans la colle de celles-ci. L'Institution, n'étant pas locataire, ne peut engager financièrement des travaux. A ce titre, il est proposé qu'une solution soit pensée et trouvée avec la commune, actuelle gestionnaire et le propriétaire, c'est à dire la maison de retraite.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4
	<i>Au regard des aménagements déjà conduits dans les locaux par l'Institution (salle de réunion, ...), le conseil d'administration, à l'unanimité : - confie le soin à Mme la Présidente, de négocier auprès de l'EPHAD et de la mairie, la réalisation du recouvrement des sols amiantés et l'habilite le cas échéant, à engager les travaux en question selon les meilleures modalités pour l'Institution. Les montants prévisionnels afférents à cette dépense sont inscrits au Budget Primitif 2019.</i>

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 25/04/19
Acte exécutoire le : 25/04/19
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL**

**INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE**
EPTB Bresle
3, rue Sœur Baffou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com

**INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE**
EPTB Bresle
3, rue Sœur Baffou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com